



Juin 2012



Guide des espèces végétales invasives des territoires de Chalaronne

Jussie

Renouée du Japon

Balsamines

Solidage du Canada

Raisin d'Amérique

Buddleia de David

Ailante

Erable Négundo



Rhône-Alpes Région

Les plantes envahissantes

Une plante envahissante est une espèce exotique capable de coloniser de façon incontrôlée un territoire, modifiant et perturbant ainsi fortement la composition, la structure et le fonctionnement de ses paysages, de ses écosystèmes et les usages liés à ces milieux.

Ce guide recense certaines plantes invasives présentes sur notre territoire et implantées le long des cours d'eau. Il est conçu comme un outil permettant de les identifier et d'adopter de bonnes pratiques visant à limiter leur propagation.

Habitat et mode de dissémination

Introduites par l'homme dans des régions où elles n'existaient pas avant, ces plantes vont se propager de façon naturelle en se reproduisant le long des fossés, des rivières, des routes, ... ou bien par l'intermédiaire des animaux ou des interventions humaines qu'elles soient délibérées (ex : espèces vendues en jardinerie, mélange grainier) ou accidentelle (ex : travaux routiers, remblais etc.). Lors de travaux de déplacement de terre, des graines ou des parties de la plante peuvent être véhiculées et donner naissance à de nouvelles stations. Les épisodes de montée des eaux leur permettent également de se propager rapidement et sur de longues distances.

Nuisances

La principale nuisance des espèces invasives est la baisse de la biodiversité. Elles empêchent les autres espèces de coloniser le milieu, soit par la libération dans le sol de molécules bloquant la germination des autres graines, soit par un développement très rapide leur permettant de « fermer » le milieu. La présence d'une seule espèce invasive attirera par conséquent un moins grand nombre d'espèces animales.

Certaines autres espèces laisseront également les berges des rivières à nue durant la phase hivernale rendant les érosions plus fréquentes.

Localisation

Les localisations décrites dans les fiches suivantes sont les endroits où ont été aperçues les différentes espèces le long des cours d'eau. Certaines d'entre elles sont cependant présentes ailleurs sans qu'un inventaire précis ne les ait déterminées. Si vous en rencontrez sur notre territoire n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions continuer à les inventorier.

Moyens de lutte et de prévention

Certains moyens de lutte connus sont évoqués dans les fiches. La meilleure façon d'éviter toute colonisation consiste à ne pas déplacer ces espèces.

La Jussie



La Jussie (*Ludwigia sp.*) originaire d'Amérique du sud et introduite en France au XIX ème siècle pour ses qualités ornementales, est considérée comme envahissante. **A ce titre, la vente, l'achat, l'utilisation et l'introduction volontaire ou par négligence dans le milieu naturel sont interdits par un arrêté ministériel de mai 2007.**

Mode de reproduction ou de propagation



Pieds de Jussie en fleur au milieu de la végétation naturelle

Au stade initial de la colonisation, seuls quelques individus isolés de Jussie, en petites taches sur les berges dénudées ou au sein de la végétation naturelle, peuvent être présents sur un site.

Elle peut aussi former d'immenses herbiers dans les eaux stagnantes ou sur les cours d'eau lents. Elle se développe aussi en zone terrestre en bordure de plan d'eau.



Étang entièrement envahi par la Jussie

Habitat

La Jussie affectionne les eaux stagnantes ou peu courantes

Bordure d'un étang colonisée par la Jussie

(étangs, marais, cours d'eaux, canaux...). Les secteurs bien éclairés favorisent sa croissance et son développement. Ces plantes amphibies peuvent s'installer jusqu'à 3 m de profondeur et dresser des tiges aériennes de 80 cm au dessus de l'eau.



Nuisances

- Nuit à la qualité de l'eau
- Concurrence les espèces locales
- Colonisation rapide des plans d'eau
- Gêne les activités économiques : pêche, chasse, sports nautiques

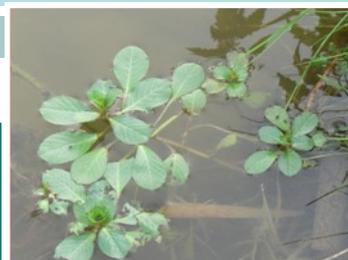
Comment reconnaître la Jussie?

Au stade végétatif

O **Rosette** de feuilles flottantes, enracinée ou pouvant flotter librement à la surface de l'eau

O **Feuilles flottantes ovales** à arrondies, de 1 à 3 cm de large sur 3 à 5 cm de long selon le stade de développement.

O **Feuilles vertes et luisantes** avec des **nervures bien visibles**.



Au stade de la floraison

Floraison à partir du mois de juin

Fleur jaune de 3 à 5 cm de diamètre, à 5 pétales.

Fleur insérée à l'aisselle des feuilles.

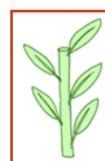
Feuille plus ou moins velue dessus et dessous.

Tige souvent rougeâtre pouvant atteindre 6m sous l'eau avec présence fréquente de racines adventives tout le long.



Feuille allongée de 2 à 3 cm de large et jusqu'à 10 cm de long.

Feuilles alternes (et non opposées) le long de la tige.



Feuilles alternes



Feuilles opposées

Fruit allongé
Rougeâtre.



Au stade feuillé, la Jussie peut être confondue avec l'Isnardie des marais, espèce protégée en Rhône Alpes. A l'inverse de la Jussie, ses feuilles sont opposées et ses fleurs jaunes sont minuscules.

Contact : ONCFS 01330 BIRIEUX—TEL: 04 74 98 19 23

Plaquette conçue par l'ONCFS, crédits photos : M. Benmergui, L. Curtet

Les Renouées asiatiques

Les renouées sont originaires d'extrême orient. Trois espèces sont présentes sur les territoires de Chalaronne: la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), la renouée de sakhaline (*Fallopia sachalinensis*) ainsi que leur hybride (*Fallopia X Bohémica*).



Habitat et mode de dissémination

Les renouées sont très présentes en bordure de rivières, de routes ou de voies ferrées et commencent à coloniser les champs. Elles se propagent par multiplication des rhizomes et de tiges déplacées par les engins de fauches, ou les engins de terrassement.

Comment reconnaître les Renouées?

Plante vivace buissonnante présentant de nombreuses tiges.

Floraison entre les mois d'août et septembre.



Fleurs sous forme de grappe blanches ou jaune verdâtre chez l'hybride



Tige épaisse cloisonnée, tachetée de rouge



Hauteur : de 1 à 2 m voir 4 m pour l'hybride

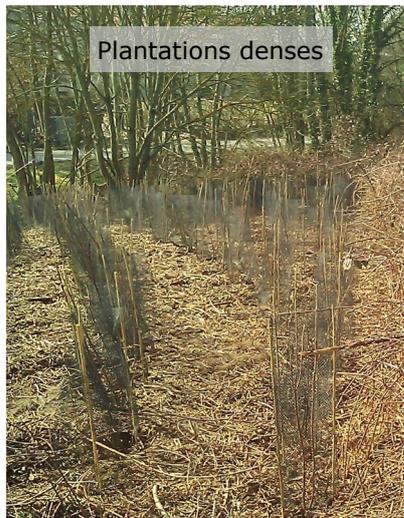


Feuilles alternes, ovales avec une base étroite mesurant environ 12 cm et jusqu'à 30 cm chez l'hybride.

Localisation

Des renouées ont été retrouvées sur un grand linéaire de la Chalaronne dans sa partie aval. Elle est également présente sur la plupart des autres rivières mais dans de moindres proportions.

Moyens de lutte et de prévention



Plantations denses

Aucune technique connue n'est efficace pour faire disparaître totalement la plante. Des moyens peuvent toutefois être mis en œuvre pour limiter son expansion et ramener de la diversité dans un site contaminé :

- **Fauches répétées** pour épuiser les rhizomes (6 à 10 fois entre avril et octobre)
- **Plantations denses associées à de la fauche répétée** pour concurrencer les plants de renouées
- **Arrachage des jeunes plants** pour limiter leur propagation
- **Désherbage thermique répété** (en moyenne tous les 15 jours dès leur apparition au printemps)
- Ne **pas implanter de nouveaux plants** dans un objectif paysager

Les dangers de la dissémination

- **Déplacement involontaire des rhizomes** sur de nouveaux sites lors de **travaux de terrassement** sur des zones infestées
- **Dispersion de fragments de tiges** ou de rhizomes par les outils de broyage ou les chenilles des engins.
- **Le stockage de déchets verts** contaminés en bordure de cours d'eau et notamment des résidus de coupe de la renouée.



Les précautions à prendre

- **Nettoyer** très soigneusement tous les engins ayant roulé sur des terres contaminées et/ou les outils ayant manipulé de la renouée.
- **Brûler ou stocker** les résidus de coupe ou les rhizomes dans une zone adaptée (aire bétonnée ou bitumée, bâche plastique, loin des cours d'eau).

Les tiges fraîchement coupées abandonnées sur le sol ou dans l'eau peuvent s'enraciner et donner naissance à de nouvelles plantes.

Les Balsamines

Deux espèces de Balsamines sont présentes sur les territoires de Chalaronne : la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et la Balsamine de Balfour (*Impatiens balfourii*). Originaires de l'Himalaya, elles ont été introduites en France au XIXème siècle comme plantes ornementales et se sont progressivement naturalisées.



Habitat et mode de dissémination



Elles affectionnent les sols et les climats assez humides. Souvent échappées des jardins, ces espèces à croissance rapide se propagent à un rythme soutenu le long des cours d'eau grâce à leurs fruits qui catapultent leurs graines à distance. Leurs tiges sont également capables de bouturer.

Comment reconnaître les balsamines?

Plante annuelle dont la floraison a lieu de juillet à octobre

La Balsamine de l'Himalaya

Tige robuste, charnue, translucide, creuse, rougeâtre

Hauteur : 1 à 2 m



Grandes feuilles dentées
longueur 2.5 à 4 cm
couleur **vert sombre**,
glabre (sans poils)
groupées par 3



Fleurs pendantes pourpres, parfois roses ou blanches

La Balsamine de Balfour

Plante glabre (sans poils), avec une **tige** robuste, charnue, translucide, creuse et rougeâtre

Feuilles alternes, ovales, pointues, dentées et pétiolées

Hauteur : 1 m

Fruits en forme de capsules allongées



Fleurs, à casque blanc et pétales inférieurs roses, à éperon grêle, en grappe au-dessus des dernières feuilles

Localisation

Echappée d'un jardin privé, la Balsamine de l'Himalaya s'est désormais répandue sur plus de 1800 mètres le long de la Chalaronne dans la traversée de Villars les Dombes.

De la même manière la Balsamine de Balfour s'est échappée d'un jardin sur la commune de Bey, à proximité du lieu dit la Vallée non loin de l'Avanon. Arrachée chaque été depuis 2 ans, elle semble avoir disparu depuis 2011.

Moyens de lutte et de prévention

- Arrachage manuel répété pendant plusieurs années avant fructification
- Fauchage avant la floraison.
- La tige étant également capable de bouturer, il est préférable de la laisser sécher dans un endroit sûr (plateforme béton).
- La lutte chimique est **déconseillée** en raison de la proximité des cours d'eau et des risques de contamination de ces derniers.

Le solidage du canada

Le solidage du canada (*Solidago canadensis* Ait.) est originaire d'Amérique du Nord et a été introduit en France comme plante ornementale au XVIIIème siècle.

Habitat et mode de dissémination



Il se développe dans des habitats divers souvent perturbés, principalement les décombres, les bords de routes, les remblais, le long des voies ferrées. Il se propage par la germination de ses graines disséminées par le vent et par la multiplication de ses rhizomes.



Comment reconnaître le Solidage?

Plante annuelle dont la floraison a lieu au mois d'août.

Feuilles alternes, fortement dentées, d'un vert franc et poilues sur la face inférieure



Hauteur : 0.5 à 2 m

Tige robuste, verdâtre et velue sous les fleurs



Fleurs regroupées en capitules jaune

Localisation

Plusieurs stations de solidage sont présentes le long de la Calonne sur les communes de Montceaux et Guéreins et sur la Chalaronne à Saint Etienne s/Ch.

Moyens de lutte et de prévention

- Arrachage manuel sur de petits peuplements en prenant garde à la dissémination des rhizomes,
- Fauchage avant la floraison
- Concurrence par la plantation d'autres espèces qui lui créent de l'ombre.

SYNDICAT DES RIVIÈRES DES TERRITOIRES DE CHALARONNE
7 AVENUE DUBANCHET - 01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE
Tél. 0474552047 - Courriel : smtc@wanadoo.fr
Site internet : www.syndicat-territoires-chalaronne.com



Le raisin d'Amérique

Le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana L.*) est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit en France comme teinture au XVIIème siècle.

Habitat et mode de dissémination

Le raisin d'Amérique se développe dans des habitats divers souvent perturbés : les friches, les bords de routes, les clairières forestières, la ripisylve. Sa propagation est principalement due à la germination de ses graines disséminées par les oiseaux.



Comment reconnaître le Raisin d'Amérique?

Plante annuelle dont la floraison a lieu au mois d'août.



Fruit: Grappe noire ressemblant au raisin



Feuilles alternes, de grandes taille, ovales aux bords ondulés



Fleurs blanches, verdâtres, roses pâles puis rouges, disposées en grappes opposées aux feuilles

Tige robuste, souvent rougeâtre

Localisation

Hauteur : jusqu'à 3 m

Des stations de raisin d'Amérique ont été trouvées le long de la Chalaronne aux abords des campings de Villars les Dombes et de St Didier/Ch. Une station a également été trouvée le long de la Glenne à St Etienne/Ch.

Moyens de lutte et de prévention

- **Arrachage manuel** des jeunes plants,
- Arrachage mécanique, coupe, ou broyage **avant fructification**,
- **Attention** certains mélanges grainiers du commerce en contiennent.

Le Buddleia de David

Le Buddleia du père David (*Buddleia davidi*) plus communément appelé arbre à papillon est originaire de Chine. Il a été introduit en France comme arbuste d'ornementation au XVIIème siècle.



Habitat et mode de dissémination



Par germination des graines qui s'échappent des jardins, il colonise les bords de rivière et les milieux perturbés (terres à nu, remblais, ...).

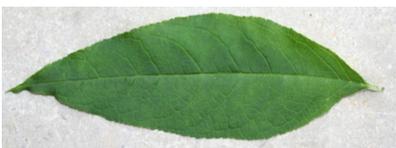
Comment reconnaître le Buddleia de David?

Arbuste dont la floraison a lieu entre les mois de juillet et d'octobre.

Rameaux souples à 4 faces

Hauteur : jusqu'à 5 m

Feuilles opposées denticulées mesurant entre 10 et 30 cm de long



Fleurs blanches ou **lilas** à cœur orangé regroupées en grappe

Localisation

Plusieurs stations de Buddleia de David sont présentes le long de la Calonne sur la commune de Chaneins ainsi que le long de l'Avanon sur les communes de Bey et Garnerans

Moyens de lutte et de prévention

- Arrachage manuel des jeunes plants, et coupe des fleurs fanées
- Concurrence avec des espèces végétales arbustives locales
- Ne pas l'implanter comme plante d'ornementation

L'ailante glanduleux

L'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) ou faux vernis du Japon est originaire d'Asie (Chine et Taïwan). Introduit en Europe dans les années 1740, il servait d'arbre ornemental dans les jardins. Au XIX^{ème} siècle il servait également d'arbre de rue dans les villes.



Habitat et mode de dissémination

Espèce invasive de par sa capacité à coloniser rapidement les milieux perturbés et à entraver la croissance des espèces indigènes, il préfère les milieux humides et ensoleillés. Il se propage à la fois par graines, par tronçon de racines et par drageons.

Comment reconnaître l'ailante ?

Arbre pouvant atteindre 25m dont la **floraison** a lieu entre avril et juillet.

Feuilles composées

Folioles de 5 à 18cm



Faces supérieures vert foncé et inférieures blanchâtre

Odeur **nauséabonde** des feuilles froissées



Petites **fleurs**, allant du jaune au rouge, groupées au bout des jeunes pousses.



Ecorce lisse, gris clair devenant rêche et fissurée avec le temps

Localisation

Des individus isolés ont été retrouvés le long de la Chalaronne, de la Calonne et du Moignans. Ils ne semblent pas à l'heure actuelle se propager mais la surveillance reste de mise.

Moyens de lutte et de prévention

Coupe des fleurs fanées avant la formation des fruits, arrachage manuel des rejets et ensemencement des terres à nu avoisinantes par des espèces autochtones.

L'érable négundo

L'érable négundo (*Acer negundo*) est originaire du nord des Etats-Unis et du Canada, il a été introduit en Europe au XIXème siècle comme arbre ornemental dans les parcs et les jardins.



Habitat et mode de dissémination

Il apprécie les sols humides et les ensoleillements moyens. A l'état naturel il pousse le long des cours d'eau, dans les plaines et les bois humides. Il se reproduit aisément par la production de samares, dispersés à l'automne par le vent, qui germent et rejettent abondamment après une coupe.

Comment reconnaître l'érable négundo ?

Arbre aux racines peu profondes pouvant atteindre 15 à 20 mètres
Floraison en avril ou mai.

Feuilles opposées, composées de 3 à 5 folioles dont le terminal est plus grand que les autres.



Face supérieure vert dépourvue de poils.
Face inférieure plus pâle.



Les samares, fruits ailés, sont groupés en grappes pendantes.



Localisation

Des individus ont été retrouvés le long de la Chalaronne à l'aval de Châtillon sur Chalaronne et également dans sa partie basse sur les communes de Thoissey et St Didier sur Chalaronne.

Moyens de lutte et de prévention

Ecorçage de l'arbre à 1m30 de hauteur sur 20cm sur toutes la circonférence au mois de mai et coupe de toutes les repousses jusqu'à la mortalité de l'arbre.
Ne pas l'implanter comme arbre d'ornement.

SYNDICAT DES RIVIÈRES DES TERRITOIRES DE CHALARONNE
7 AVENUE DUBANCHET - 01400 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE
Tél. 0474552047 - Courriel : smtc@wanadoo.fr
Site internet : www.syndicat-territoires-chalaronne.com

